LIVRET D'ACCUEIL

LICENCE PROFESSIONNELLE ASSURANCE, BANQUE, FINANCE

CONSEILLER.E CLIENTELE EXPERT (CCE)

ANNEE 2021-2022

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2 — UFR DE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION

L'École supérieure de la banque — L'Expertise CFPB

L'École supérieure de la banque

Octobre 2021

Edito

Soyez toutes et tous les bienvenus à l'Université Lyon 2 et à l'Ecole Supérieure de la Banque

Vous avez fait le choix de vous engager, au titre de la formation continue, dans le parcours Conseiller.e Clientèle Expert (CCE) de la licence professionnelle de Banque de l'Université Lyon 2, en partenariat avec l'Ecole Supérieure de la Banque (ESB). Nous vous souhaitons la bienvenue à l'Université Lumière Lyon 2 et à l'ESB.

Pour vous s'ouvre une année riche d'apprentissages nouveaux qui doivent vous permettre d'approfondir votre pratique professionnelle et de vous apporter des connaissances et des compétences nouvelles, afin de vous accompagner dans votre progression de carrière.

Vous entrez dans une formation exigeante et diversifiée que vous êtes appelé.e à suivre parallèlement à votre emploi. C'est un choix courageux qui va nécessiter de votre part un réel effort.

Nous nous efforcerons, pour notre part, à vous offrir des enseignements de qualité, des cours à la fois théoriques et appliqués, pour vous accompagner dans votre trajectoire professionnelle et vous apporter un soutien à votre évolution de carrière au sein de votre établissement.

Le parcours conseiller.e de clientèle expert de licence professionnelle repose pour cela sur des enseignements académiques dispensés par des enseignants-chercheurs de l'Université et sur des formations appliquées assurées par des professionnels de la Banque reconnus par l'ESB pour leur expertise.

Nous allons œuvrer pour vous dispenser des enseignements qui ont vocation à vous armer pour mieux comprendre un environnement économique de plus en plus complexe et incertain, mais aussi à vous apporter des outils que vous pourrez mettre en œuvre dans l'exercice de votre activité professionnelle et dans votre montée en compétences.

Cette année imposera pour vous de grandes capacités d'adaptation, une rigueur intellectuelle mais aussi beaucoup de souplesse pour vivre une année riche et intense.

Bienvenue à nouveau en licence professionnelle de banque, parcours « CCE » et tous mes vœux de réussite au nom de l'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative.

Marie Luce Robin
Responsable pédagogique
Ecole supérieure de la Banque

Dominique Chabert
Maître de conférences en sciences économiques
Université Lumière Lyon 2

Sommaire

Le parcours conseiller.e clientèle expert	5
Le déroulement de la formation	5
Vos interlocuteurs à l'Université Lyon 2	5
Vos interlocuteurs à l'ESBanque	6
L'équipe pédagogique à l'Université	6
L'équipe pédagogique à l'ESBanque	6
Les enseignements	7
Planning annuel	8
Calendrier synthétique de la formation	9
Modalités de contrôle des connaissances	10
Le mémoire	10
Le rôle du tuteur-entreprise	12
Règlement de scolarité	13
Votre environnement numérique de travail à l'Université	14
Votre environnement numérique de travail à l'ESBanque	15
Les ressources à l'Université	16
Bibliothèques universitaires	16
Plan de situation (Berges du Rhône)	17
+ d'infos pratiques	17
Mesures sanitaires	18

Le Parcours Conseiller.e de Clientèle Expert (CCE)

Les établissements bancaires sont confrontés à un besoin de montée en compétences pour l'accès à la fonction de « conseiller.e clientèle expert », fonction généralement pourvue, dans le cadre de recrutements internes, par des conseillers clientèle de particuliers. La différence entre les deux fonctions, à l'origine de ce besoin de compétences complémentaires, tient au segment de clientèle pris en charge : clientèle dite « grand public » pour les conseiller.es clientèle, clientèle dite « intermédiaire » / « bonne gamme » pour les experts.

Le parcours « Conseiller.e clientèle expert » proposé au sein de la licence professionnelle Assurance Banque Finance répond à ces attentes.

Ce parcours national est issu du *« protocole d'orientation pour faciliter et organiser les relations entre les Etablissements d'Enseignement Supérieur et les Industries bancaires »*, signé par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR), la Fédération bancaire française (FBF) en juin 2009, la Conférence des Présidents d'Université (CPU), le Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB), désormais Ecole Supérieure de la Banque (ESB) depuis 2020.

Le Déroulement de la Formation

Le parcours se décline en deux modalités pédagogiques :

- des journées de formation à l'Université (cours en présentiel) et à l'ESB (cours en présentiel et en mode distanciel),
- de la formation ouverte et à distance (FOAD), accessible via une plateforme d'*e-learning* dédiée, qui comprend des modules de formation à suivre.

Vos Interlocuteurs à l'Université Lyon 2

Formation	
Responsable pédagogique Dominique Chabert dominique.chabert@univ-lyon2.fr 04 78 69 76 92	
Scolarité / Formation continue (Service commun de la formation continue (SCFC)	
Responsable scolarité Julie Fuentes julie.fuentes1@univ-lyon2.fr 04 78 69 76 07 / 76 08	Référente administrative SCFC Nathalie Ollagnier nathalie.ollagnier@univ-lyon2.fr
Administration de la faculté (UFR de sciences économiques et de gestion)	
Doyen de la Faculté Philippe Polomé	
philippe.polome@univ-lyon2.fr	
Responsable administrative et financière Alexandra Clauzel alexandra.clauzel@univ-lyon2.fr	

Vos Interlocuteurs à l'ESBanque

ESB Auvergne Rhône Alpes
Rémi Defours Délégué régional Auvergne Rhône Alpes remi.defours@esbanque.fr
Marie-Luce Robin Responsable pédagogique Auvergne Rhône Alpes marie-luce.robin@esbanque.fr 04 78 52 68 31

L'Équipe Pédagogique à l'Université

Albertini	Julien	Déterminants de l'épargne	julien.albertini@univ-lyon2.fr
Chabert	Dominique	Firme bancaire Marché des capitaux	dominique.chabert@univ-lyon2.fr
Coulibaly	Dramane	Environnement international & Systèmes Financiers	dramane.coulibaly@univ-lyon2.fr
Ayadi	Rim	Mathématiques financières	rim.ayadi@univ-lyon2.fr
Marchand	Nadège	Conjoncture économique Méthodologie du mémoire Gestion des risques	nadege.marchand@univ-lyon2.fr
Roissac	Geneviève	Fiscalité	genevieve.roissac@univ-lyon2.fr

L'Équipe Pédagogique à l'ESBanque

(sous réserve de modifications en fonction de la disponibilité des formateurs)

Bourret	Eric	Mettre en œuvre une démarche relationnelle adaptée à une clientèle patrimoniale « bonne gamme »	eric.bourret1@campus.cfpb.fr
Perret	Sandrine	Proposer des solutions patrimoniales adaptées aux besoins de la clientèle bancaire « bonne gamme »	sandrine.perret@campus.cfpb.fr
Djebbi	Donia	Proposer des solutions patrimoniales adaptées aux besoins de la clientèle bancaire « bonne gamme »	donia.djebbi1@campus.cfpb.fr
Bellivier	Sandrine	Contribuer au développement de la clientèle patrimoniale « bonne gamme » dans un établissement de crédit	sandrine.bellivier@campus.cfpb.fr

Les Enseignements

26 journées de formation sont dispensées : **13 par l'Université** et **13 par l'ESBanque**.

Le contenu pédagogique - Université

Unités d'Enseignement	Nombre de journées	Contenu pédagogique
Économie bancaire et environnement international	3 jours	Système monétaire et financier Composantes du système financier Rôle économique de la banque Autorités de tutelles Systèmes de paiement Rôle de la BCE (1 j) Firme bancaire Comptabilité bancaire Métiers et opérations bancaires Origination-transfert Introduction à la responsabilité de la banque (MIF, Bâle II et III) (1j) Environnement international Intégration monétaire et financière en Europe Globalisation des échanges (1j)
Risques de l'activité bancaire	1 jour	La gestion des risques par les procédures internes et externes (1j)
Le patrimoine et sa fiscalité	4 jours	Fiscalité des revenus et du patrimoine (2j) Les déterminants de l'épargne et produits de gestion collective (1j) Mathématiques financières (1j)
Marché des capitaux – Analyse et compréhension de la conjoncture économique	4 jours	Marchés des capitaux (2j) Description et fonctionnement des marchés. Marchés actions, obligations, produits dérivés et introduction à la gestion de portefeuille. Conjoncture économique (2j)
Mémoire	1 jour	Méthodologie du mémoire et ressources documentaires

Le contenu pédagogique ESBanque

UE2 CFPB	Pratique de l'environnement bancaire			
Bloc 1: **Mettre en œuvre une démarche relationnelle adaptée à une clientèle bancaire patrimoniale "bonne gamme"**	Préparer et conduire l'entretien de découverte selon l'approche globale	Personaliser l'accueil du client haut de gamme - Utliser l'approche globale dans une démarche relationnelle- Préparer l'entretien de découverte-Conduire un entretien de découverte- Les techniques de questionnement		7
	Approche méthodologique conduisant à une analyse et diagnostic	identifier la situation personnelle et profesionnelle sur les différents aspects (civils patrimoniaux, fiscaux...), le profil de risque, les projets et objectifs du client en tenant compte de la déontoloie et de la règlementation		7
Bloc 2: **Proposer des solutions patrimoniales adaptées aux besoins de la clientèle bancaire "bonne gamme"**	Accompagner les clients dans l'organisation de leur situation matrimoniale	Suggérer des aménagements de la situation matrimoniale des clients en fonction de la situation du client et de ses objectifs. Analyser l'incidence d'un choix de statut de vie de couple ou du régime matrimonial sur la situation d'un client et les impacts sur les produits ou services qu'il détient ou s'apprete à souscrire		7
	Accompagner les clients dans la préparation de leur succession/ transmission	Identifier l'incidence d'un choix de statut de vie de couple ou du régime matrimonial sur une succession. Favoriser la préparation de la succession des clients pour qu'ils optimisent la succession de leur patrimoine		7
	Savoir utiliser l'offre à destination de la clientèle "bonne gamme" pour l'accompagner dans l'oragnisation de son patrimoine	Analyser les caractéristiques du patrimoine privé et les objectifs du client..Définir les principes généraux et le fonctionnement de l'assurance, Reconnaitre les grandes caractéristiques des OPC pour établir le lien entre les objectifs de placement du client et leur souscription, Définir les différents profils d'investisseur afin d'aider son client à structurer de son portefeuille financier., Distinguer le compte titres et le PEA, Définir les fondamentaux de l'assurance-vie.		7
	Accompagner les clients dans l'optimisation de leur situation fiscale	Décoder les donnés fiscales de ses clients pour les accompagner dans la construction de leur patrimoine et l'optimisaiton de leur situation en fonction de leurs besoins et objectifs		7
Bloc 3: **Contribuer au développement de la clientèle patrimoniale "bonne gamme" dansun établissement de crédit**	Formuler une préconisation adaptée et argumentée	Produire des propositions personnalisées en s'appuyant sur les profils, besoins, motivations et comportements d'achat des clients patrimoniaux-Argumenter les points de la proposition-Négocier une solution avec le client		7
	Analyser et développer son portefeuille de clients patrimoniaux	Identifier les principales sources de revenus des banques-Examiner les leviers à explorer pour accroître la rentabilité des banques- analyser le portefeuille et déterminer les axes de progrès-Expliquer les leviers de développement d'un portefeuille de clients- Etre proactif dans le développement de son portefeuille		7
	S'assurer de la qualité de service et de relation client	Identifier les enjeux de la qualité de service et de la relation client.Pratiquer son métier de conseiller patrimonial en respectant la déontologie et la conformité. Évaluer la satisfaction client-La recommandation-Traiter les réclamations-informer ou alerter sa hiérarchie		7

Planning annuel des enseignements

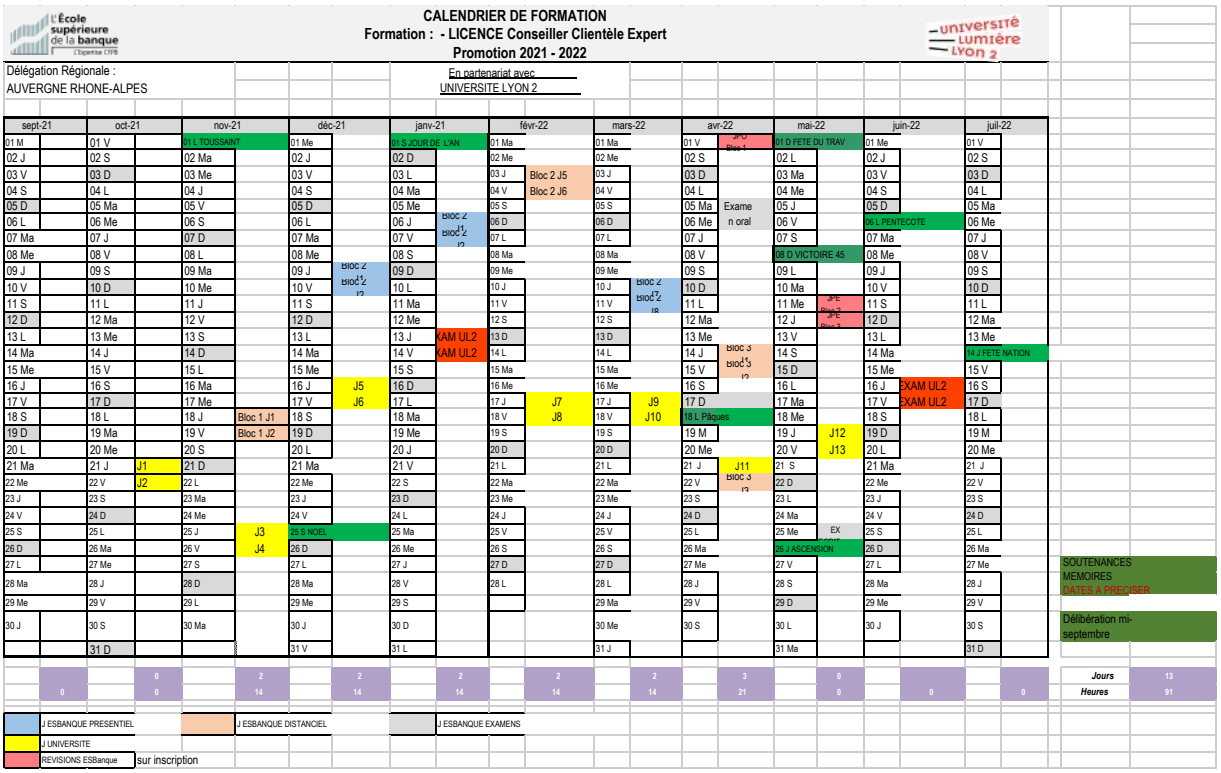

Calendrier synthétique de la formation

Licence professionnelle CCE PLANNING INDICATIF 2021/2022		
DATE	COURS	ENSEIGNANT
jeu 21 oct 21	ACCUEIL ET METHODOLOGIE DU MEMOIRE	Nadège MARCHAND
ven 22 oct 21	CONJONCTURE ECONOMIQUE	Nadège MARCHAND
jeu 18 nov 21	ESBANQUE 1	Formateur ESB
ven 19 nov 21	ESBANQUE 2	Formateur ESB
jeu 25 nov 21	MATHEMATIQUES FINANCIERES	Rim AYADI
ven 26 nov 21	CONJONCTURE ECONOMIQUE	Nadège MARCHAND
jeu 9 déc 21	ESBANQUE 3	Formateur ESB
ven 10 déc 21	ESBANQUE 4	Formateur ESB
jeu 16 déc 21	MARCHE DES CAPITAUX	Dominique CHABERT
ven 17 déc 21	FIRME BANCAIRE	Dominique CHABERT
jeu 6 janv 22	ESBANQUE 5	Formateur ESB
ven 7 janv 22	ESBANQUE 6	Formateur ESB
jeu 13 janv 22	EXAMENS UNIV.	
ven 14 janv 22	EXAMENS UNIV.	
jeu 3 févr 22	ESBANQUE 7	Formateur ESB
ven 4 févr 22	ESBANQUE 8	Formateur ESB
jeu 17 févr 22	DETERMINANTS DE L'EPARGNE	Julien ALBERTINI
ven 18 févr 22	FISCALITE	Geneviève ROISSAC
jeu 10 mars 22	ESBANQUE 9	Formateur ESB
ven 11 mars 22	ESBANQUE 10	Formateur ESB
jeu 17 mars 22	FISCALITE	Geneviève ROISSAC
ven 18 mars 22	MARCHE DES CAPITAUX	Dominique CHABERT
mar 5 avr 22	ESBANQUE – EXAM ORAL	Formateur ESB
mer 6 avr 22	ESBANQUE – EXAM ORAL	Foratuer ESB
jeu 14 avr 22	ESBANQUE 11	Formateur ESB
ven 15 avr 22	ESBANQUE 12	Formateur ESB
jeu 21 avr 22	SYSTEME FINANCIER & ENV INTER	Dramane COULIBALY
ven 22 avr 22	ESBANQUE 13	Formateur ESB
jeu 19 mai 22	GESTION DES RISQUES	Nadège MARCHAND
ven 20 mai 22	SYSTEME FINANCIER & ENV INTER	Dramane COULIBALY
mer 25 mai 22	ESBANQUE – EXAM ECRIT	
jeu 16 juin 22	EXAMENS UNIV.	
ven 17 juin 22	EXAMENS UNIV.	
	Cours Université Lyon 2	
	Cours ESB Présentiel	
	Cours ESB distanciel	
	Examens ESB	
	Examens Universitaires	
Nota : calendrier hors révisions ESBanque (sur inscription)		

Modalités de Contrôle des Connaissances

Les enseignements universitaires comme ceux de l'ESBanque feront l'objet d'évaluation des connaissances au moyen d'examens écrits et/ou oraux (voir *infra* règlement de scolarité).

En cas d'échec, le candidat pourra se présenter aux épreuves de rattrapage prévues en septembre. Les unités d'enseignement validées sont définitivement acquises, ce qui autorise, **en accord avec l'entreprise**, un éventuel redoublement en vue d'acquérir la licence complète.

Nota bene : les notes attribuées aux examens peuvent être **communiquées par voie électronique (sur moodle ou par mail) après chaque période d'examen**. Les notes ne sont communiquées qu'à titre indicatif et ne deviennent définitives qu'après la tenue des jurys.

Le Mémoire

Le mémoire est l'occasion pour vous de réaliser un travail d'étude et de recherche universitaire « au long cours ». Ce travail implique une véritable réflexion de votre part et ne doit en aucun cas se limiter à des copiés-collés. Une séance de méthodologie du mémoire est prévue en début de formation pour vous présenter les objectifs et attendus de ce travail. Vous serez en outre dirigés par un tuteur universitaire qui vous suivra individuellement.

Il vous est demandé de limiter le volume du mémoire à 25 pages et donc de privilégier la synthèse. Le travail fera l'objet d'une soutenance orale, la première semaine de septembre 2022, devant un jury composé d'un universitaire, d'un représentant de l'ESBanque et de votre tuteur entreprise.

Vous devrez veiller à ce que les trois membres du jury (représentant de votre établissement, universitaire et membre de l'ESBanque) aient en leur possession les documents au moins une semaine à l'avance la soutenance. Il vous appartient de vous mettre en relation avec les responsables des trois entités pour connaître les noms et les adresses des personnes concernées.

La forme sera prise en compte dans la notation (présentation, orthographe, soin des détails, inclusion de tableaux, graphiques…), aussi bien pour la partie écrite qu'orale (support *de présentation de type powerpoint*). La soutenance dure 40 minutes : 20 minutes de présentation puis 15' d'échange avec le jury avant délibération.

Les grandes phases d'élaboration du mémoire

1 - DÉMARRAGE

Date	**À faire**
DECEMBRE	**Choix des sujets**

2 – Phase de RECHERCHE

Date	À faire
DECEMBRE-JANVIER	**Sources bibliographiques** **Données statistiques**

3 – Élaboration du PLAN

Date	À faire
JANVIER - MARS	**Plan détaillé** **Problématique annoncée** **Titres et contenu des parties**

4 – FINALISATION

Date	À faire
AVRIL - JUILLET	**Corrections** **Réalisation du support PowerPoint**

Date	À faire
SEPTEMBRE **1ere semaine**	**Soutenance**

***Nota bene* : le jury de soutenance est composé d'un représentant de l'ESBanque, d'un universitaire (Université Lyon 2 ou autre Université le cas échéant) et d'un représentant de la banque employeuse du candidat.**

Rôle du Tuteur Entreprise

Un tuteur-entreprise doit être désigné dans votre agence. Son nom et sa fonction doivent être communiqués au service scolarité de la licence en début de formation. Le tuteur entreprise a pour rôle de :

1 suivre le stagiaire et organiser son planning de travail en fonction des périodes de cours et d'examens.

2 communiquer régulièrement avec le stagiaire (au moins 2 fois par mois) pour apporter son expertise, échanger sur d'éventuelles difficultés et chercher les moyens d'y remédier.

3 appuyer le stagiaire dans son évolution professionnelle et l'amélioration de ses compétences.

Règlement de Scolarité

ARTICLE 1: L'ASSIDUITÉ AUX COURS ET AUX EXAMENS

L'assiduité aux cours est **obligatoire**. La présence est systématiquement contrôlée au début de chaque cours. Tout étudiant est déclaré défaillant à la troisième absence injustifiée en cours. Toute absence non justifiée est par ailleurs motif à rupture du contrat de travail avec l'organisme bancaire qui vous accueille.

Absence à une épreuve de contrôle continu

En cas d'absence excusée à une épreuve de contrôle, la note manquante est remplacée par la note obtenue à l'épreuve immédiatement postérieure et de même nature. Une absence non excusée entraîne l'obtention d'un zéro.

Absence à un examen final

Quand un étudiant est absent à une épreuve portant sur un élément pédagogique, il ne peut y avoir de validation de l'unité d'enseignement concernée, même si la moyenne calculée à partir des autres éléments pédagogiques est supérieure ou égale à 10.

Quand il n'y a pas de résultats pour une unité d'enseignement, la compensation entre les unités d'enseignement ne peut être calculée et ce quelles que soient les notes obtenues aux unités d'enseignement pour lesquelles il y a des résultats.

ARTICLE 2: CONTRÔLE DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES

Une unité d'enseignement est définitivement acquise et capitalisable sous forme de crédits européens dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. Chaque élément pédagogique d'une unité d'enseignement compte pour le coefficient 1. Le coefficient affecté à chaque unité d'enseignement est égal au nombre de crédits européens qu'elle valide.

Pour la première session, dans chaque unité d'enseignement les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces modes de contrôle combinés. La note de contrôle continu s'appuie sur les travaux oraux et écrits du candidat et tient compte de sa participation et de son assiduité.

Les étudiants bénéficient d'une deuxième session d'examen dans toutes les unités d'enseignement non validées (à l'exception du mémoire). A l'intérieur de chaque unité non validée, ils conservent les notes égales ou supérieures à 10. L'accès à la deuxième session ne peut être refusé en cas d'absence à la première session. Il n'y a pas de conservation des notes de contrôle continu à la deuxième session qui n'est organisée que sous forme d'examens terminaux.

ARTICLE 3: VALIDATION DU DIPLÔME

L'année d'enseignement est validée si l'étudiant obtient les 60 crédits européens alloués à la licence, soit au moins 10 sur 20 à la moyenne générale des notes de toutes les unités d'enseignement de l'année et une moyenne égale ou supérieure à 10 au mémoire d'insertion professionnelle.

La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement d'une part, et les unités d'enseignement d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire (à l'exception du mémoire).

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Si l'année n'est pas validée, les unités d'enseignement pour lesquelles la moyenne des notes est supérieure à 10 sur 20 sont individuellement validées et capitalisées. Une unité capitalisée reste acquise et ne peut être représentée à la session de rattrapage.

ARTICLE 4: DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

La licence est délivrée sur proposition d'un jury souverain dont la composition est approuvée par la Présidence de l'Université.

Conditions d'obtention des mentions :

- La mention Assez Bien est acquise pour une moyenne générale supérieure ou égale à 12
- La mention Bien est acquise pour une moyenne générale supérieure ou égale à 14
- La mention Très Bien est acquise pour une moyenne générale supérieure ou égale à 16

ARTICLE 5: FRAUDE AUX EXAMENS

Toute fraude commise lors d'un examen peut entraîner pour le coupable la nullité de l'examen. La fraude peut être l'objet d'une sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'à l'interdiction définitive de prendre toute inscription et de subir tout examen conduisant à un diplôme ou titre délivré par un enseignement public d'enseignement supérieur.

Crédits par module

Université

Unité	Nom de l'unité	Nombre de crédits	Intitulé des cours
UE I	Environnement bancaire	8	Firme bancaire Système financier et environnement international
UE II	Risques de l'activité bancaire	6	Gestion des risques Risques (ESB)
UE III	Patrimoine et fiscalité	8	Fiscalité des revenus et du patrimoine Déterminants de l'épargne et mathématiques financières
UE IV	Marché des capitaux et environnement économique	8	Marché des capitaux Conjoncture économique
UE V/ XI	Mémoire d'étude et de recherche Insertion professionnelle (soutenance mémoire et note professionnelle)	8	Mémoire + Soutenance (70 % de la note) et note d'évaluation professionnelle (30 % de la note)

Au sein d'une unité d'enseignement (hors mémoire), le coefficient affecté à chacune des matières universitaires est de 1

ESB

Unité	Nom de l'unité	Nombre de crédits	Contenu des modules
UE I	Situation patrimoniale du client	6	Identifier le patrimoine privé L'approche globale Les régimes matrimoniaux, successions
UE II	Patrimoine du client professionnel	4	Patrimoine privé / patrimoine professionnel L'entretien clientèle avec un client professionnel Propositions commerciales
UE III	Formulation des propositions commerciales	6	Placements financiers et Assurance vie Immobilier et défiscalisation
UE IV	Développement de son portefeuille	6	Mesure de la rentabilité Progression de la rentabilité Les performances commerciales

Votre Environnement Numérique de Travail à l'Université

Le portail principal *https://etu.univ-lyon2.fr/* vous donne accès à votre environnement numérique de travail qui regroupe de nombreuses applications
Suivez l'icône **Applis**

A partir de Applis , vous avez accès à un ensemble de ressources dont la plateforme de cours Moodle.

Avec votre carte d'étudiant Lyon 2, vous disposez d'une adresse électronique à Lyon 2
Votre adresse à l'Université : *prenom.nom@univ-lyon2.fr*
Cette adresse est indispensable pour accéder à votre environnement numérique de travail.
Il s'agit d'un <u>outil à part entière</u> pour votre formation. Les enseignants, l'administration sont appelés à communiquer avec vous par ce biais.
Il est indispensable que vous consultiez régulièrement vos mails Lyon 2 que vous pouvez rediriger sur votre boîte personnelle si vous le souhaitez. **<u>Une consultation régulière est donc indispensable pour vous donner les moyens de vous informer et de vous former.</u>**
Nous vous demandons de <u>signaler toute difficulté</u>. De précieuses informations pourraient vous échapper si vous n'utilisez pas très régulièrement les outils à distance mis à votre disposition.

Votre Environnement Numérique de Travail à l'ESBanque

Avant les journeés de formation, il vous est demandé de suivre les formules de e-learning.

E-learnings à faire en amont des journées

Bloc 1	**E Learnings à faire en amont des journées**
En amont de la J1	. Identifier le rôle et les missions du conseiller patrimonial agence
	. Identifier la composition et la structure du patrimoine privé
	- Identifier les différents modes de détention du patrimoine
	- Evaluer les caractéristiques d'un portefeuille clients

Bloc 2	E Learnings à faire en amont des journées
En amont de la J1	. Connaitre les différents statuts de la vie en coupe
En amont de la J2	. Connaitre la succession
En amont de la J3	. Appréhender les liens entre l'activité économique et les marchés financiers
	.Maitriser les caractéristiques de l'assurance vie et déterminer ses impacts
	.Accompagner le client dans la constitution de son portefeuille financier
	.Identifier les différents modes de détention du patrimoine
	.Identifier la composition et la structure du patrimoine privé
En amont de la J6	.Evaluer la capacité d'épargne et le besoin de financement

Bloc 3	E Learnings à faire en amont des journées
En amont de la J2	- Analyser les caractéristiques d'un portefeuille clients
	- Identifier les éléments de la rentabilité d'une banque et déterminer les facteurs de développement

Les Ressources à l'Université

L'université met à la disposition des étudiants des salles de libre accès informatique accessibles tout au long de l'année universitaire et réparties sur les deux campus Berges du Rhône et Porte des Alpes.
Ces salles disposent de copieurs multifonctions pour imprimer vos travaux ou pour accéder au service gratuit de « *scan to mail* ». **L'accès est possible sur présentation de la carte d'étudiant Lyon 2**.

Ces salles sont accessibles au Guichet des Services Numériques (GSN), à proximité de la cafet'U)
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 19h
Un assistant est présent dans chacune des salles pour vous accompagner

Bibliothèques Universitaires

Bibliothèque de Lyon 2 – site Chevreul Entrée : 10, rue Chevreul, Lyon 7ème
Horaires
lun., mer.-ven. – 09:00–19:00
mar. – 09:00–21:00
sam.-dim. – 10:00–18:00
Téléphone : +33 (0)4 78 69 77 32

Elle est située au 10 Rue Chevreul, 69007 Lyon, et à deux pas de vos salles de cours.
Elle est ouverte de 10h à 18h.
La bibliothèque Chevreul s'est adaptée au contexte sanitaire. Par conséquent, vous pouvez emprunter et rendre des ouvrages. Le port du masque est obligatoire.
Vous pouvez travailler sur place en réservant votre créneau sur l'application Affluences. Vous pouvez réserver soit un créneau d'une heure ou de deux heures par jour avec un maximum de dix heures par semaine.
Plus d'informations ici : https://www.univ-lyon2.fr/campus/se-restaurer-campus-berges-du-rhone

Bibliothèque de Lyon 2 – site Bron
Adresse 5, avenue Pierre Mendès France
69676 Bron Cedex
Téléphone : +33 (0)4 78 77 24 87

Bibliothèque de l'ENS
Lettres et Sciences Humaines
5, parvis René Descartes
BP 7000
69 342 LYON CEDEX 07
Accès métro ligne B, station Debourg
Téléphone : +33 (0)4 37 37 65 00
Attention : accès prioritaire pour les étudiants de Master

Vous pouvez aussi vous connecter à la bibliothèque en ligne à partir de vos applis sur l'intranet
Rendez-vous sur BU.

+ Ce portail vous donne accès notamment à une base de documentation indispensable pour réaliser votre mémoire, accessible à distance.

Plan de situation (Berges du Rhône)

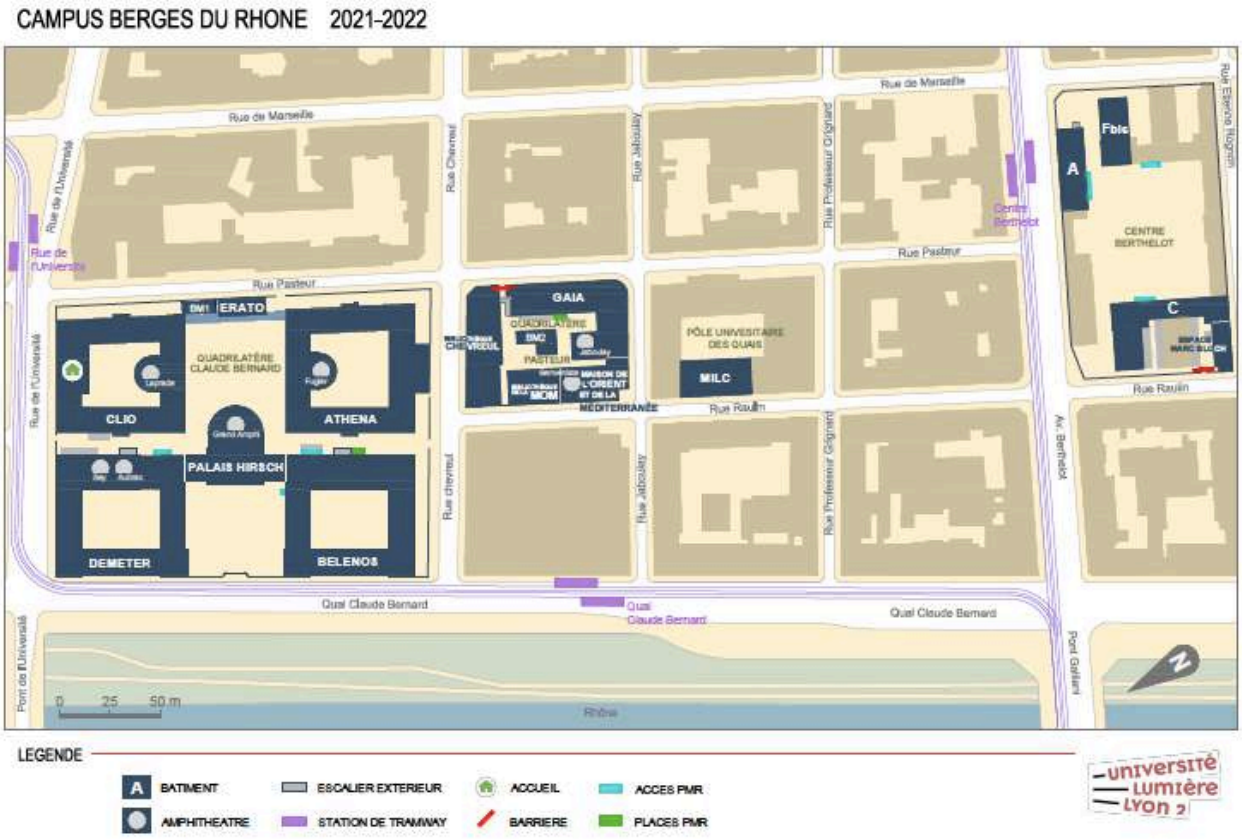

+ Infos pratiques

Si vous venez en TCL :

Le 4 bis rue de l'Université est desservi par la ligne T1, arrêt « Rue de l'Université ». Le 18 Quai Claude Bernard est desservi par la ligne T1 par l'arrêt « Arrêt Quai Claude Bernard ». Cette ligne de tramway dessert également les gares de Lyon Part-Dieu et de Lyon Perrache.

Plus d'infos ici : www.tcl.fr
Si vous venez en voiture, attention, tous les stationnements autour de l'Université sont payants et les places de parking à Lyon sont de moins en moins nombreuses.

Où se restaurer durant la pause méridienne ?

- Le restaurant CROUS situé au 94 Rue Pasteur, 69007 Lyon.
- La cafet'U des quais sous le dôme de l'université

Plus d'infos ici : https://www.univ-lyon2.fr/campus/se-restaurer-campus-berges-du-rhone

Vous avez également de nombreux restaurants à proximité de l'université. Attention au temps de service à midi. Les cours se terminent à 12h30 et reprennent à 13h30.

Vie étudiante

- Service des Sports

Vous pouvez pratiquer une activité sportive soit avec un enseignant soit en autonomie
Plus d'informations ici : https://www.univ-lyon2.fr/campus/vie-sportive-2

- Santé – Médecine Préventive

Vous pouvez avec le Service de Santé Universitaire (SSU) bénéficier de consultations de soins (médecine générale, soins infirmiers, gynécologie) et de prévention en allant sur le Campus Porte des Alpes du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.
Plus d'informations ici : https://www.univ-lyon2.fr/campus/ssu
C'est également le SSU que vous devez contacter si vous êtes titulaire d'une RQTH. C'est eux qui mettent en place les adaptations dont vous pouvez bénéficier pour vos enseignements et examens.

- Social

En cas de difficultés, vous pouvez contacter l'assistante sociale de l'université.
Plus d'informations ici : https://www.univ-lyon2.fr/campus/action-sociale-2
N'oubliez pas que nous sommes également à votre écoute.

Mesures sanitaires

L'application des gestes barrières est obligatoire dans l'établissement, avec notamment le port du masque obligatoire dans les espaces intérieurs (bâtiments, couloirs, salles de cours, lieux de restauration) et dans les espaces extérieurs lors de regroupements.

Dans les espaces de restauration, merci donc de bien respecter ces consignes et de n'enlever votre masque qu'une fois installé.e à votre table.

- L'accueil dans les BU et GSN peut se faire sans jauge, sans réservation.
- Pas de passe sanitaire pour accéder aux cours, aux BU, aux salles informatiques.
  Nota : **les personnes (étudiant.es ou enseignant.es) en provenance de pays en zone rouge** doivent être vaccinées avec un vaccin reconnu ; dans le cas contraire, il faut présenter un test antigénique ou RT-PCR de moins de 48 heures et la personne sera soumise à une quarantaine de 10 jours.

NUMEROS IMPORTANTS

N° du PC sécurité Bords du Rhône : 04 78 69 76 99

En cas de danger imminent sans possibilité de s'exprimer oralement contacter: 114

Tous nos vœux de réussite en Licence professionnelle CCE !